## Votre mensuel communal



## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ROUTIÈRE AUX ABORDS DES ÉCOLES

civilité de certains parents aux abords des écoles, les directions des écoles communales ont décidé d'organiser, avec la police locale une campagne de sensibilisation scolaire s'étalant sur plusieurs mois. Les écoles libres de la commune ont également été invitées à participer.



uite au constat de problèmes liés à l'in- La sensibilisation a commencé au niveau trottoir! Espérons que cela continue et que des enfants, par la lecture en classe d'un texte qui a ensuite été distribué aux parents et grands-parents. La première action sur terrain, « roule pas sur mon doudou » a eu lieu le 11 décembre 2018. Les élèves ont déposé leurs peluches sur le bord des trottoirs bordant les écoles. Le but de cette manœuvre était de montrer qu'un mauvais stationnement mettait les enfants en danger. Un doudou renversé symbolisait un enfant écrasé.

> « Pendant cette journée, pas une voiture n'a écrasé un doudou en se garant mal sur un

les prochaines actions de sensibilisation auront un impact positif sur la sécurité des élèves de l'entité », Monsieur Van Elewyck, coordinateur pédagogique au sein de notre commune.

Il y aura encore deux actions à venir dans le courant de l'année 2019, l'opération « fauxflash » le 12 mars et le 14 mai, l'opération « silhouettes d'enfants » qui reprendra le principe de la journée « roule pas sur mon doudou » mais avec des silhouettes en car-





out comme le conseil communal, le conseil de l'Action sociale a été renouvelé à la suite des élections. Le nouveau conseil de l'action sociale, dont les membres ont été désignés par les conseillers communaux, a été installé le 3 janvier dernier.

La composition du nouveau Conseil est la suivante:

- Pour la Liste de la Bourgmestre : Madame Geneviève de Wergifosse (Présidente), Madame Valérie Debouche, Monsieur Jason Van Roie, Monsieur Emmanuel Ntaganda, Monsieur Ghislain Wargnies.
- Pour la liste Ecolo: Madame Paule Stasse
- Pour la liste PS : Madame Joséphine Carrubba, Monsieur Pascal Clerincx
- Pour la liste AC+ : Madame Dominique lanssens

Ces nouveaux conseillers travailleront avec le Directeur Général, Monsieur Pierre Van Werveke. Pour rappel, le CPAS comprend trois instances importantes. En effet, s'il est administré par le Conseil de l'Action sociale, qui prend les décisions les plus importantes, le CPAS est également composé du bureau permanent et du comité spécial de service social.

A l'instar du Collège communal, le bureau permanent prend les décisions relatives à la gestion courante par délégation du Conseil (petits achats, paiement des factures, ...). Deux des nouveaux conseillers y siégeront ainsi que la Présidente, tandis que six conseillers siégeront avec la Présidente au sein du comité spécial, organe de décision relatif aux demandes d'aide sociale.

## BALADE NOCTURNE DE L'ÉCOLE DE PETIT-ROEULX AU PROFIT DE VIVA FOR LIFE

'école de Petit-Roeulx-Lez-Nivelles a organisé une marche parrainée nocturne en faveur de l'opération « Viva For Life » qui vise à soutenir financièrement les associations qui contribuent à rompre le cercle de la pauvreté chez les jeunes enfants.

Cette balade comprenait un parcours de 3km au départ de la Place de Petit-Roeulx et dans les rues de l'entité. Elle s'est clôturée par un chant que les élèves avaient répété aux cours de musique du vendredi et un lâcher de ballons lumineux que l'école proposait au prix de 2€.





Tous les élèves de l'école ont participé et l'événement a également mobilisé famille et amis. Les enfants ont ainsi pu aller déposer au cube un chèque correspondant à la jolie somme de 2675€, montant récolté grâce à la marche.

« C'était important pour l'école de participer à cette opération qui lutte contre la pauvreté infantile. Nous avons réussi à sensibiliser les enfants et les parents à cette cause », confie Madame Philippot, directrice de l'école de Petit-Roeulx.

L'école envisage déjà l'organisation d'un nouvel événement afin de soutenir à nouveau l'opération l'année prochaine.



## PROJECTION DU FILM « NON MAIS OUI »



'année passée, la maison des jeunes de Seneffe a initié un projet vidéo subsidié par la Fédération Wallonie Bruxelles par le biais d'un soutien aux projets jeunes. Dans ce cadre, quatre jeunes ont réalisé le court métrage documentaire « Non Mais oui », sous la direction de Monsieur Isam Benbellat, coordinateur de la maison des jeunes.

Ce court métrage aborde les relations adolescentes et le consentement, la difficulté de poser le « non ». Il propose une approche préventive mettant en perspective les options permettant d'éviter de s'engager dans des situations « à risque ».

Le fruit de ce travail a été présenté pour la première fois lors d'une projection à l'Espace culturel de la Samme le 11 janvier, en collaboration avec l'asbl Arkenna et en présence des acteurs et réalisateurs qui ont pu

répondre aux questions d'un public qui leur a réservé un accueil enthousiaste. Le film sera également diffusé prochainement sur une chaîne Youtube dédiée.

